

Adresse du tribunal du district de Montauban qui applaudit à l'énergie de la Convention qui vient de sauver encore une fois la liberté, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district de Montauban qui applaudit à l'énergie de la Convention qui vient de sauver encore une fois la liberté, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 98;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28937_t1_0098_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

tartre. Si on met ce sel à la cave, il se résoud en une liqueur semblable à de l'huile de table; on s'en sert pour l'extraction de la teinture des végétaux et des minéraux.

Une septième et dernière opération est la magnésie blanche. Vous mettez pour la faire la quantité qu'il vous plaît d'eau-mère des salpêtriers, dans une terrine de grès, vous versez dessus parties égales d'huile de tartre par défaillance ou de dissolution de cendres gravelées; peu de temps après ce mélange se troublera, mais il reprendra sa limpidité aussitôt qu'il aura déposé un sédiment blanchâtre qui le rendoit laiteux; décantez pour lors la liqueur qui surnage ce précipité, lavez-le à plusieurs reprises, et mettez-le égoutter sur un filtre; faites-le sécher ensuite, jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre blanche, à laquelle on donne actuellement le nom de magnésie blanche, et qui portoit anciennement ceux de panacée solutive, de panacée anglaise, de fécule alcalin, de panacée anti-hyponcondriaque, de poudre de Palma, de poudre de Sentinelli. Cette poudre n'est autre chose qu'une terre absorbante propre à détruire les aigres des premières voies; la dose en est depuis cinq ou six grains jusqu'à douze, pour les enfants, et depuis un demi-gros jusqu'à deux et trois gros, et même une demi-once pour les adultes.

Le salpêtre est d'un très grand usage dans l'artifice, par la facilité avec laquelle il détonne; on prépare la poudre à canon avec soixante et quinze parties et demie de ce sel, quinze parties et demie de charbon et neuf parties et demie de soufre; on pile ce mélange pendant douze heures de suite, dans un mortier de bois, avec un pilon semblable, et on y ajoute de temps en temps un peu d'eau, pour empêcher que la matière ne s'enflamme; dans les travaux en grand, plusieurs pilons sont mus à l'aide d'une roue que l'eau fait tourner. La pâte étant presque sèche, on l'étend sur un crible, et on la presse avec une plaque de bois horizontale, qui la fait passer par les trous du crible en grains plus ou moins gros; les plus gros sont la poudre pour les canons; on lisse les plus petits par un moyen fort simple. On prend un tonneau percé dans son milieu, par un axe sur lequel il est mobile; on emplit ce tonneau de poudre et on le fait tourner rapidement; les grains de poudre se lissent par les frottements qu'ils éprouvent; la poudre lissée a le grain plus égal et plus fin; on s'en sert pour les fusils.

On fait avec trois parties de salpêtre, une de soufre, et deux d'alcali fixe bien sec, une poudre dont les effets sont beaucoup plus violents que ceux de la poudre à canon, on la nomme poudre fulminante. Si on la met sur une pelle de fer, et qu'on la fasse chauffer lentement, elle détonne avec un bruit considérable. Dans cette opération le feu fait fondre le soufre, qui forme avec l'alcali une espèce de pâte ou foie de soufre, qui enveloppe le nitre et l'embrasse; lorsqu'enfin une molécule de soufre vient à s'allumer, le nitre détonne, et fait d'autant plus de bruit, qu'il y a plus de résistance à vaincre.

Le tribunal du district de Montauban applaudit à l'énergie de la Convention, qui vient de sauver encore une fois la liberté. Il proteste de son entier dévouement à la représentation nationale et de son obéissance aux lois émanées d'elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montauban, s. d.] (2).

« Encore des conspirateurs et des traîtres? Qu'ils périssent, que le glaive national tombe comme la foudre sur leurs têtes coupables, et que leur châtement frappe à jamais de terreur les scélérats qui voudroient les imiter.

Représentans, redoublez s'il est possible de constance et d'énergie; nous sommes entièrement à vous. Nous y serons jusques à la fin. Vivez, pour affermir notre liberté et notre bonheur. Nous vous devons déjà l'une et l'autre. N'oubliez jamais que vos dangers sont les nôtres, que nous avons juré de vivre pour l'égalité, et la liberté ou de mourir pour elle et que des Montalbanois sans-culottes, ne trahissent pas leurs serments. »

PONCET-DELPECH (*présid.*), MALET (*juge*), FOURNÈS (*juge*), SÉGUY (*comm^{re} nat.*), GRIMAL J^e (*juge*), LAGARRIGUE (*juge*), BARRIÈRE-DARBUSY (*secrét.*).

Un membre [Léonard BOURDON] du comité d'instruction publique fait lecture du troisième numéro des Annales du civisme et de la vertu.

Ce travail est adopté par la Convention nationale (3).

Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, n° III (4).

1. [8 frim. II] : Dans la guerre de la Vendée, à la malheureuse affaire de Laval, le jeune Delanoë, chef du 7^e régiment de hussards, encourageoit, par son exemple, ses braves camarades à sauver l'artillerie et les équipages, que quelques lâches avoient fait abandonner; une balle vient lui fracasser l'épaule gauche; sans laisser échapper aucun signe de douleur, il charge,

(1) P.V., XXXIV, 392. *J. Sablier*, n° 1236; B^m, 20 germ. (2^e suppl.); *Débats*, n° 569, p. 361.

(2) C 298, pl. 1037, p. 33.

(3) P.V., XXXIV, 392. *Ann. patr.*, n°s 457, 458, 467; *C. Eg.*, n° 594; *Mess. soir*, n° 594; *J. Sablier*, n°s 1237 et 1238; *Audit. nat.*, n° 557; *M.U.*, XXXVIII, 233-236; *Mon.*, XX, 127; *J. Perlet*, n° 559; *C. Univ.*, 15 germ.; *Batave*, n° 413.

(4) Le titre de l'ouvrage est plus couramment celui-ci. N° III daté du 17 germ., broch., 28 p. de l'Imp. nat. (B.N., 8° Ln² 39 D et 39 E); de l'Imp. de la Sté des Jeunes français (*Musée pédag.*, n°s 18760 et 18893). Reproduit dans *Débats*, n° 568, p. 355; n° 569, p. 370-72; n° 570, p. 380-87.